

Une invitation et contribution financière de :



Restauration du bassin de la rivière La Chevrotière : des pratiques agroenvironnementales mieux adaptées

Jean-François Ricard, biologiste et coordonnateur du projet

Corporation d'aménagement et protection de la Sainte-Anne; 418-337-1398

Qu'est-ce que l'agroenvironnement ?

L'agroenvironnement est une approche visant à associer le développement et la pratique de l'agriculture, tout en favorisant la mise en place de bonnes méthodes de gestion et de conservation de l'environnement. En bref, elle vise à faire évoluer et rentabiliser l'agriculture et ce, dans une perspective de développement durable.

La rivière La Chevrotière

La rivière La Chevrotière prend sa source dans la municipalité de Saint-Gilbert (figure 1). Elle sillonne la ville de Saint-Marc-des-Carières et se jette dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Deschambault-Grondines, tout près du célèbre Moulin de la rivière Chevrotière (monument patrimonial construit en 1802). Cette rivière draine un territoire de 110 km² et regroupe plus de 40 producteurs essentiellement spécialisés en production bovine et laitière.



Figure 1: Situation de la rivière La Chevrotière et indices de qualité d'eau (IQBP) des stations d'échantillonnage pour la période 2004-2007.

Quelques exemples de problématiques



La mobilisation d'une région

Au début des années 2000, une quarantaine de producteurs agricoles du bassin versant de la rivière La Chevrotière ont pris conscience de l'impact que peuvent avoir certaines pratiques agricoles sur l'intégrité des écosystèmes qui les entourent, spécialement au niveau de la rivière La Chevrotière. Toutefois, avant de modifier drastiquement leurs habitudes, le Syndicat de base de l'UPA La Chevrotière propose de dresser un bilan général quant à l'état de santé de leur rivière. En 2004, en collaboration avec de nombreux partenaires dont Plan St-Laurent et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), débute un « projet de caractérisation de la qualité de l'eau de la rivière La Chevrotière », qui s'échelonna sur trois ans. La figure 1 illustre les résultats de cette caractérisation : la qualité de l'eau de la rivière se situe dans les catégories allant de « douteuse » à « très mauvaise ».

Tous ensemble dans les étapes d'amélioration du bassin versant...

Mobilisation des producteurs agricoles

Depuis le tout début de la Phase I, les producteurs du bassin versant de la rivière La Chevrotière se sont regroupés pour prendre en main la situation et se concerter sur les actions prioritaires à accomplir pour améliorer l'état de leur rivière. L'initiative de créer un organisme visant la gestion intégrée de la ressource hydrique sur le territoire a même été amorcée par certains de ces producteurs et portera le nom de « Comité de protection et d'aménagement de La Chevrotière ou COPALC ».



Caractérisation et évaluation de la situation

Une caractérisation sommaire du territoire et un relevé personnalisé des entreprises agricoles permettent de cibler les interventions à réaliser et d'établir un ordre de priorité selon les impacts que subit l'écosystème hydrique tout en facilitant l'identification d'objectifs clairs et réalistes.



Implantation des bonnes pratiques de gestion agricole

Que ce soit par des aménagements précis en champ ou en berge ou tout simplement par le développement d'une nouvelle approche de culture, les interventions réalisées visent toutes l'atteinte des objectifs et, en bout de ligne, l'amélioration de la qualité de l'eau.



Suivi et soutien de la communauté

Pour assurer la pérennité des bénéfices découlant de ce projet, il est primordial de conserver le soutien actuel de la communauté régionale et de continuer à agir et se concerter ensemble. Lorsque les objectifs seront atteints, il sera primordial d'en énoncer de nouveaux pour poursuivre le cheminement en agroenvironnement.

Ces résultats, pour le moins ébranlants, permettent au Syndicat de base de poursuivre sa démarche et d'élaborer un projet-pilote intégré au « Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010 » du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du MDDEP et de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Cette « Phase II » qui débuta en 2008 vise essentiellement à améliorer la qualité de l'eau de la rivière La Chevrotière, spécialement au niveau du phosphore, des coliformes fécaux et des matières en suspension (MES) en mettant en place des mesures d'interventions simples, ciblées et efficaces.

Une eau de qualité pour une région en santé !

En plus des objectifs de réduction des apports en phosphore, en nitrates, en coliformes fécaux et en matières en suspension, le « projet Chevrotière » vise l'harmonisation des pratiques agricoles de la région avec celles des autres secteurs intervenants aussi dans l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière (municipal, industriel, récréo-touristique, etc.). En jouant le rôle de catalyseur entre l'initiative et l'action, en étant un lien entre la connaissance et son application et en assurant la communication entre les différents « acteurs de l'eau » du bassin versant, le « projet Chevrotière » favorise l'implication de la communauté vers un développement durable de la région.

Nous travaillons ensemble à développer et à faire prospérer la région tout en assurant l'amélioration et le maintien futur de la qualité de l'eau.

Quelques exemples de solutions



Référence

- MDDEP, 2008. Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA), Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement."

Une initiative de :



• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
• Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs

Partenaires financiers :



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada



L'Union des producteurs agricoles

La Financière agricole

Québec

Projet réalisé dans le cadre du Plan d'action concerté 2007-2010 sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse

Autres partenaires :



CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC



Fondation de la faune du Québec



Credits photos : Nous remercions, de plus, la CAPSA ainsi que l'École secondaire St-Marc-des-Carières pour leur contribution photographique.

Cette affiche fut réalisée grâce à la contribution financière de :

M. Raymond Francoeur
Député provincial de Portneuf